

député d'Hastings-Frontenac et le député d'Hastings-Sud ont raison de plaider pour le petit bureau poste situé dans une épicerie, par exemple, et qui dessert si bien la collectivité. J'estime que le ministre ne devrait pas agir trop rapidement. Peu importe la méthode choisie, elle devrait être appliquée graduellement et on devrait prendre des mesures pour que les habitants de ces petites collectivités continuent de recevoir le service qui leur est si nécessaire.

Il y a aussi le travail des facteurs. Comme j'ai discuté de cette question avec le ministre, je sais ce qu'il en pense. J'ai l'impression que l'affaire se réglera convenablement. Toutefois, nous devons nous rappeler, au sujet de la poste royale au Canada, qu'une lettre égarée peut importer autant aux gens qui vivent à la campagne qu'au puissant homme d'affaires de Montréal ou de Toronto. Je sais qu'une lettre perdue a coûté à une veuve ses moyens d'existence. J'aimerais que le ministre étudie sérieusement cet aspect de la situation.

• (5.50 p.m.)

Comme tous les représentants de collectivités rurales, je voudrais que le ministre, avant de faire un changement, pèse bien les tarifs applicables aux hebdomadaires. J'espère qu'il ne les haussera pas trop vite.

Enfin, dernière considération, mais non la moindre, loin de là, le tournoi mondial du hockey sur glace, pour la première fois dans l'histoire, se jouera au Canada, en 1970. Qu'il me soit permis de le déclarer à certains de mes amis, en particulier à ceux du NPD, quoi qu'on dise, les Canadiens revendiquent maintenant le hockey comme leur sport national.

M. Cowan: Monsieur le président, le député...

M. Roxburgh: Je ne permettrai pas au député d'York-Humber de m'interrompre.

M. Cowan: Je voulais seulement...

M. Roxburgh: Non, non, absolument pas. J'aimerais que le ministre des Postes recommande l'émission d'un nouveau timbre pour commémorer cet événement au Canada. J'espère que mon ami à l'autre extrémité de la Chambre se tiendra tranquille afin que le ministre puisse prêter attention à moi plutôt qu'à lui, car il s'agit ici d'une question qui mérite beaucoup de considération. Les députés peuvent sourire à l'idée d'émettre des timbres pour honorer certains événements athlétiques, mais bon nombre de pays asiatiques et européens en ont émis en l'honneur

[M. Roxburgh.]

de certains athlètes et de certaines manifestations athlétiques. Les exploits dans ce domaine n'assurent pas seulement une formation aux jeunes gens au cas où surviendrait une guerre, mais ils maintiennent en général la population en bonne condition physique et il faudrait le reconnaître. Voilà une occasion qui s'offre au ministre de le faire. Je vous remercie infiniment, monsieur le président.

M. More: Monsieur le président, je n'ai l'intention ni de retarder l'adoption de la résolution ni de répéter ce qui a déjà été dit ou les instances faites auprès du ministre. Je voudrais seulement signaler au ministre un aspect particulier du tarif postal, ce qui lui permettra de s'expliquer au moment où nous étudierons le bill lui-même. Il s'agit des frais de timbres-poste déboursés par les associations bénévoles au cours de leurs campagnes en vue de réunir des fonds.

Le ministre a dû recevoir des instances de certaines de ces organisations, en particulier de celles s'occupant du domaine de la santé, au sujet de l'augmentation du tarif postal. Ces organismes sont utiles au pays. Ils réussissent depuis des années à réunir les fonds nécessaires à assurer ces services, évitant ainsi au gouvernement la peine de le faire lui-même et les frais qui en résulteraient. Grâce au travail de ces organismes, ce que le gouvernement a fait dans certains de ces domaines a été inutile ou nul.

Au cours des dernières années, le montant obtenu grâce à ces campagnes ne correspond pas aux coûts accrus de ces services. La hausse du coût au cours des dernières années a été sensible, notamment à l'égard du tarif d'affranchissement postal. Au lieu d'affranchir les lettres et les reçus au tarif de 2c. ou au tarif des envois en bloc, ils doivent maintenant être affranchis au tarif de 4c. Cela augmente considérablement les frais généraux de ces organismes. L'un d'entre eux que je connais a constaté que ses frais postaux avaient augmenté de plus de 35 p. 100.

Je crois que le ministère des Postes devrait être exploité efficacement, mais je ne suis pas d'accord avec ceux qui prétendent qu'il faut l'administrer sur un pied d'affaire pour qu'il soit rentable. Le député de Verdun a déclaré que les services postaux sont indispensables à l'unification du pays. Les subventions nécessaires aux services postaux ne sont peut-être pas aussi élevés, actuellement, à cause des moyens de communication améliorés et, par